

**LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES**

est convoqué pour le  
mercredi 6 mars 2019

**au Foyer de Beausobre, à 20 h 15**

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 février 2019.
2. Assermentation de deux Conseillers communaux.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Nomination de la commission ad hoc en charge de la prise en considération d'un projet de décision proposé par Philippe Laurent et consorts relatif au Centre Aquatique et au Parking du Parc des Sports. (Présidence PLR)
6. Rapport et Préavis de la Municipalité :
  - N° 12/3.19 Demande d'un crédit pour la construction et l'exploitation du nouveau bâtiment de Beausobre V, (Présidence Verts) - 1<sup>ère</sup> séance de commission : mercredi 13 mars 2019 à 18h30, salle des Pas Perdus.
7. Rapports de commissions :
  - N° 7/2.19 Création d'un poste de webmaster - Rapport de **majorité** et de **minorité** - Reprise de la discussion.
  - N° 9/2.19 Réponse au Postulat POP "Pour un incubateur de jeunes entreprises à Morges" - Reprise de la discussion.
  - N° 13/3.19 Adoption du Plan partiel d'affectation de la Baie
8. Motion Steven Kubler et consorts "Quel avenir pour les tireurs morgiens ?" - Détermination de la Municipalité et du Conseil communal.
9. Motion du groupe UDC "Pour une mobilité piétonne cohérente et efficace en Ville de Morges" - Détermination de la Municipalité et du Conseil communal.
10. Postulat du Groupe PLR "Pour une meilleure lisibilité de la situation financière de la Ville de Morges" - Développement.
11. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
12. Questions, vœux et divers.

le président

la secrétaire

Pascal Gemperli

Tatyana Laffely Jaquet